

Attestation d'études professionnelles (AEP)

Hygiène et salubrité en milieux de soins

Devenir préposée, préposé à l'hygiène et à la salubrité en milieux de soins

Objectif : Former des personnes affectées au nettoyage, à la désinfection et au maintien de la propreté dans tout établissement de santé. Entre autres, ces personnes veillent au nettoyage et à la désinfection des unités de soins, des aires publiques intérieures et extérieures, des lieux spécialisés comme : pharmacies, blocs opératoires, laboratoires, cabinet de cliniques externes, morgues, salles d'exams, unités de soins spécialisés et cliniques dentaires. Les travaux s'effectuent pour de l'entretien journalier ou pour l'entretien périodique. Le métier s'exerce dans les différents établissements du réseau de la santé tels que les centres hospitaliers, les centres d'hébergement et de soins de longue durée, les centres locaux de services communautaires, les résidences pour personnes âgées (privées ou conventionnées), les cliniques médicales, les cliniques médicales spécialisées, les centres de réadaptation, les maisons de soins palliatifs et les centres psychiatriques.

Date : Les prochaines dates de départ apparaissent sur le site www.srafp.com

Durée : 525 heures

Contenu de la formation :

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation : 15 h
- Intervenir de façon sécuritaire en milieux de soins : 75 h
- Prévenir les infections et la contamination : 60 h
- Communiquer en milieu de travail : 45 h
- Entretenir des unités de soins : 90 h
- Entretenir des lieux spécialisés : 75 h
- Entretenir des aires publiques intérieures : 60 h
- Utiliser des moyens de recherche d'emploi : 15 h
- S'intégrer au milieu de travail : 90 h

Renseignements et inscription :

Au SARCA
Édifice De La Salle
3750, rue Jean-Bourdon
Trois-Rivières
Téléphone : 819 840-0448 - Sans frais : 1 877 353-4273 - Télécopieur : 819 840-0500

Aide financière :

Programme de prêts et bourses du ministère Éducation. Enseignement supérieur et Recherche.